

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGES CONDITIONNELS

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procèdera à l'étude d'une demande d'autorisation d'usages conditionnels, lors de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande d'autorisation d'usages conditionnels, présentée par Hopfenstark microbrasserie a pour but, aux 1968-1970 rue Notre-Dame, de produire, d'embouteiller et d'effectuer la vente au détail de la bière, ainsi que d'utiliser une partie du bâtiment comme espace à bureaux.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 1^{er} mai 2017.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 12^e jour du mois d'avril deux mille dix-sept.

Madeleine Barbeau, greffière